

**PROCES VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 13/09/2018**

Le treize septembre deux mille dix-huit à vingt heures cinquante, les Membres de l'association dénommée « **LIPEG** » se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, dans le préau de l'école élémentaire du Guichet sur convocation de la Présidente.

L'assemblée procède ensuite à la composition de son bureau (année 2017-2018) :

Madame Sandrine NOSJEAN, Présidente, préside la séance ;
Monsieur Stéphane CHAROUSSET, Vice-président ;
Madame Sandra DAUSEND , Secrétaire, excusée pour cette assemblée ;
Madame Cécile PACTON, Trésorière.

Puis la Présidente indique que l'Assemblée est amenée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

1 – Bilan 2017-2018

Mise aux normes des statuts
Assurance responsabilité civile à la MAIF
Mise en place cotisation annuelle
Ouverture d'un compte en banque au Crédit du Nord
Vie des 2 blogs
Changement adresse mail LIPEG
Mouvements d'arrivée et de départ de Membres de l'association

2 – Renouvellement du bureau : Election des Membres du bureau 2018-2019

3a – Candidature pour les listes d'élection des représentants des parents d'élèves de l'école maternelle du Guichet

3b – Candidature pour les listes d'élection des représentants des parents d'élèves de l'école élémentaire du Guichet

4 – Manifestations et objectifs 2018-2019

5 – Questions diverses

Sont présents, en tant que membres de la LIPEG :

Mme Zarouhie BEDUOGLU (CM2b)
M Vianney BORDEAU (GS)
M Stéphane CHAROUSSET (CM2a)
Mme Géraldine FARJOT (CM2b)
Mme Aurélie GARRIDO (GS)
Mme Anne GIRARD (GS)
Mme Maud GUILLEMAN (PS et CE1b)
Mme Béatrice MALHERBE (CM1a)
Mme Sandrine NOSJEAN (MS et CM1a)
Mme Cécile PACTON (CPb et CM1b)
Mme Aurélie SEROUX (GS)

Sont présents, en tant qu'observateur :

Mme Sylvie DELAET
M Mustapha BATAL

Sont excusés pour leur absence :

Mme Barbara BARRE (CM2a)
Mme Sophie BOMBRAY (MS)
Mme Séverine CHOUBARD (CE2a et CM2a)
M Eddy COSSON (PS)
Mme Sandra DAUSEND (CE2b)
Mme Hélène DEMARQUE (CPa)
Mme Ionela Victoria GLIGA-COSMA (CPb)
Mme Fatou KONATE (CE1a et CM1a)
Mme Magali LECUREUX (MS)
Mme Kristell RENAT (CE1a)
M Ramanujan SANTHAROUBANE (CPa et CM2b)
Mme Amandine SERVY (PS et CE1a)
M Ousmane SEYDI (CE1b)

1 – Bilan 2017-2018

La Présidente revient sur le bilan de l'année 2017-2018 :

- Une AGE a eu lieu le 14 mars 2018 afin de mettre aux normes les statuts de la LIPEG. Ils ont amené les actions et changements cités ci-après.
- La LIPEG a souscrit à une assurance responsabilité civile à la MAIF afin de pouvoir disposer des locaux de l'école lors de nos réunions et d'évènements comme la fête de l'école. La Mairie demande maintenant systématiquement une attestation responsabilité civile lors de prêt de locaux (« *Depuis un vote à l'automne 2016, la Mairie ne prête plus les locaux à une association sans signature d'une convention de prêt de locaux, exigeant la présentation d'une attestation d'assurance responsabilité civile (RC).* »).
Pour la période du 1/05/2018 au 31/12/2018, le montant de l'assurance payé a été de 64,15 euros sur les deux écoles.
- Une cotisation annuelle a été mise en place au sein de la LIPEG pour payer l'assurance souscrite à la MAIF.
Pour 2017-2018, la mise en place de cette cotisation s'étant faite en cours d'année, il n'y a pas eu de demande de paiement de cotisation mais un simple appel au don. La Présidente remercie encore ceux qui ont pu le faire.

Cette année, la cotisation est obligatoire pour adhérer. Son montant est de 5 euros. Lors de l'AGO du 27/09/2017, un montant de 10 euros avait été voté. Cependant, une subvention de 100 euros perçue de la Mairie d'Orsay en 2018 a permis de réévaluer ce montant (réévaluation possible comme précisé lors de l'AGE du 14/03/2018 :« *Son montant fera l'objet d'une réévaluation en fonction des dons et des subventions éventuellement reçus* ») et de baisser la cotisation.

Le dossier de demande subvention de la Mairie pour 2019 sera complété et envoyé par le nouveau bureau.

Comme la loi le stipule, cette cotisation a nécessité la création d'un poste de Trésorier voté à l'AGE du 14/03/2018, poste assuré par Cécile PACTON.

La Présidente propose ensuite de voter pour le nouveau montant de l'adhésion. Le nouveau montant de la cotisation d'adhésion à la LIPEG (5 euros) est accepté à l'unanimité.

- L'ouverture d'un compte en banque au Crédit du Nord d'Orsay a été nécessaire pour assurer l'encaissement des cotisations et le paiement de l'assurance responsabilité civile. Ce choix s'est porté sur le Crédit du Nord qui ne proposait aucun frais associés à la gestion du compte.
La Présidente, le Vice-président, la Trésorière et la trésorière adjointe sont habilités à faire fonctionner ce compte bancaire.

La trésorière intervient pour présenter le bilan du compte sur l'année 2017-2018 : une seule dépense a été faite, celle de l'assurance responsabilité civile.

- Deux blogs de la LIPEG existent grâce à Cécile PACTON :
 - un pour l'école maternelle lipegmaternelle.wordpress.com
 - un pour l'école élémentaire lipegelementaire.wordpress.com.

La Présidente propose à Cécile PACTON de rester l'administratrice des deux blogs de la LIPEG, ce qu'elle accepte.

Cette année des articles de type compte rendu de conseil d'école, de réunion sur les rythmes scolaires, de réunion sur l'école bilingue ont été mis en ligne. L'idée est que chacun puisse y mettre ses comptes rendus mais tout article doit faire l'objet d'une relecture par les Membres de la LIPEG et avoir l'approbation du bureau.

- La LIPEG a changé d'adresse mail car l'ancienne adresse n'était pas accessible par le bureau. La nouvelle adresse est asso.lipeg@gmail.com.
Maintenant, il n'y a qu'une seule adresse où la LIPEG reçoit les mails. Ceux-ci seront ensuite re-dispatchés par le bureau aux autres Membres concernés.

L'ancienne adresse de la LIPEG maternelle sera à supprimer dans un ou deux mois après vérification que plus aucun mail n'est reçu dessus.

- La Présidente revient sur les différents mouvements au sein de l'association : arrivée et départ de Membres de l'association (prévisionnel).

Départ des Membres qui l'ont souhaité ou dont le(s) enfant(s) ont quitté l'école

ECOLE MATERNELLE	ECOLE ELEMENTAIRE
Karima ATTIGUI	Delphine ASSELIN
Aline BRUNET	Gaelle BERTHOMIEU
Gaëlle GILQUIN	Jocelyne MONMARCHE
Marion ROUMIGUIERES	Valérie PAUL

Arrivée des nouveaux Membres

ECOLE MATERNELLE		ECOLE ELEMENTAIRE	
Sophie BOMBRAY	MS	Maud GUILLEMAN	CE1b
Eddy COSSON	PS	Fatou KONATE	CM1a
Aurélie GARRIDO	GS	Ionela Victoria GLIGA-COSMA	CPb
Maud GUILLEMAN	PS	Béatrice MALHERBE	CM1a
Magali LECUREUX	MS	Ramanujan SANTHAROUBANE	CPa/CM2b
Amandine SERVY	PS	Amandine SERVY	CE1a

Membres restants

ECOLE MATERNELLE		ECOLE ELEMENTAIRE	
Vianney BORDEAU	GS	Barbra BARRE	CM2a
Anne GIRARD	GS	Zarouhie BEDUOGLU	CM2b
Sandrine NOSJEAN	MS	Stéphane CHAROUSSET	CM2a
Aurélie SEROUX	GS	Severine CHOUBARD	CE2a/CM2a
		Sandra DAUSEND	CE2b
		Hélène DEMARQUE	CPa
		Géraldine FARJOT	CM2b
		Sandrine NOSJEAN	CM1a
		Cécile PACTON	CPb/CM1b
		Kristell RENAT	CE1a
		Ousmane SEYDI	CE1b

2 – Renouvellement du bureau : Election des Membres du bureau 2018-2019

Sandrine NOSJEAN, Présidente actuelle de la LIPEG, souhaite cette année présenter aux élections des Membres du bureau la composition de son bureau pour 2018-2019. Cependant, si quelqu'un veut se présenter pour l'un de ces postes, il en a la possibilité, car chaque poste est voté un à un à main levée.

La Présidente rappelle qu'il faut être adhérent à la LIPEG et à jour de sa cotisation de 5 euros pour pouvoir voter (cf. CR AGE, « *Le Vice-Président indique que la cotisation 2018-2019 sera exigible au 1^{er} septembre 2018* » pour les Membres restants, la cotisation devant être réglée dans le mois).

La Présidente propose ensuite de voter pour le nouveau bureau 2018-2019 (11 votants) :

Présidente : Sandrine NOSJEAN	réélue à l'unanimité
Vice-président : Stéphane CHAROUSSET	réélu à l'unanimité
Secrétaire : Sandra DAUSEND	réélue à l'unanimité
Secrétaire adjointe : Maud GUILLEMAN	élue à l'unanimité
Trésorière : Aurélie SEROUX	élue à 10 votes (1 abstention)
Trésorière adjointe : Zarouhie BEDUOGLU	élue à l'unanimité

Le nouveau bureau 2018-2019 est élu.

3 – Candidature pour les listes d'élection des représentants des parents d'élèves : l'école maternelle du Guichet / l'école élémentaire du Guichet

La Présidente fait un rappel du calendrier des élections des représentants de parents d'élèves :

- Lundi 17 septembre 18h30 : réunion d'informations aux parents à l'école maternelle ;
- Mardi 18 septembre 18h30 : réunion d'informations aux parents à l'école élémentaire ;
- Lundi 1^{er} octobre : dépôt des listes et déclarations des candidatures des deux écoles (en deux exemplaires) ;
- Mardi 2 octobre : dernier jour pour remettre les documents aux deux écoles ;
- Mercredi 3 octobre 20h30 : mise sous pli à 21h pour les élections de l'école élémentaire ;
- Vendredi 5 octobre : remise ou envoi du matériel de vote aux parents dans les deux écoles ;
- Vendredi 12 octobre matin (8h-9h) et soir (15h30-18h30) : tenue des bureaux de vote dans les deux écoles ;
- Vendredi 12 octobre au soir : dépouillement dans les deux écoles.

Remarque concernant les élections dans l'école maternelle : la directrice et une enseignante s'occupent des préparatifs (mise sous pli le 2 octobre 2018)

Des *doodles* seront créés pour permettre l'inscription et l'organisation de la tenue des bureaux de vote le vendredi 12 octobre.

Les listes présentées aux élections pour l'école maternelle et l'école élémentaire sont les suivantes :

ECOLE MATERNELLE

1	Aurélie Seroux
2	Maud Guilleman
3	Sandrine Nosjean
4	Vianney Bordeaux
5	Aurélie Garrido
6	Amandine Servy
7	Anne Girard
8	Sophie Bombray
9	Magali Lecureux
10	Eddy Cosson

ECOLE ELEMENTAIRE

1	Sandrine Nosjean
2	Zarouhie Beduoglu
3	Cécile Pacton
4	Sandra Dausend
5	Stéphane Charoussat
6	Maud Guilleman
7	Béatrice Malherbe
8	Ramanujan Santharoubane
9	Barbara Barré
10	Ousmane Seydi
11	Amandine Servy
12	Kristell Renat
13	Séverine Choubard
14	Géraldine Farjot
15	Fatou Konate
16	Ionela Victoria Gliga-Cosma
17	Hélène Demarque

Ces listes sont approuvées à l'unanimité.

4 – Manifestations et objectifs 2018-2019

1. Au niveau des manifestations, la plus importante est la fête de l'école qui a lieu en fin d'année pour les deux écoles.

Les Membres de la LIPEG proposent le samedi 15 juin pour l'école maternelle et le samedi 22 juin pour l'école élémentaire (l'objectif est d'éviter le dernier week-end de juin où différentes représentations sportives ont lieu). Ces dates seront proposées aux directrices des deux écoles.

Pour l'école élémentaire, la Présidente souhaite demander à la FCPE une date commune afin de faire une réunion dès janvier 2019 pour organiser au mieux la fête de l'école. Ce n'est pas la fête des représentants des parents d'élèves mais il est important que tout se fasse dans une bonne communication. De même, les Membres de la LIPEG souhaitent inviter les maitresses à la fête de l'école élémentaire.

2. La Présidente souhaite réitérer la nuit des étoiles très bien orchestrée par Cécile PACTON et très appréciée par tout le monde.
Cécile PACTON va se rapprocher de Mme POMMIER pour l'organisation et demande si d'autres Membres de la LIPEG souhaitent s'investir dans les préparatifs de cet évènement.
3. La Présidente rappelle que cette rentrée est marquée par le projet d'école bilangue dans les écoles maternelle et élémentaire du Guichet. La LIPEG sera à l'écoute des retours des parents et des élèves et suivra l'évolution et l'impact de ces cours en anglais au cours de l'année.
4. Pour aller avec le projet bilangue des écoles maternelle et élémentaire, la Présidente propose d'innover en essayant de faire des comptes rendus en versions française et anglaise.
5. La LIPEG participe activement au comité des rythmes scolaires : la prochaine réunion aura lieu le jeudi 20/09/2018 à 18h30 à la Mairie d'Orsay. Seront présentes Aurélie SEROUX pour la maternelle et Sandrine NOSJEAN pour l'élémentaire.

Remarque : la LIPEG n'a pas de position arrêtée sur le rythme scolaire.

6. Pour l'école maternelle, le marché de Noël se déroule dernière semaine avant les vacances de Noël. Lors de ce marché qui a lieu chaque année dans le préau de l'école maternelle, un stand de gâteaux et boissons est assuré par les Membres de la LIPEG.
La foire aux livres qui avaient très bien marché peut être reproposée. Un membre suggère aussi de se rapprocher de la boutique de livres et jeux Le Secret de Polichinelle située 21 rue Archangé à Orsay, pour lui proposer de tenir un stand à ce marché de Noël.
7. La Présidente a également le souhait de pouvoir trouver quelqu'un pour faire une conférence au sein de l'école élémentaire (en invitant maternelle et élémentaire) pour une sensibilisation au harcèlement/racket à l'école. La FCPE est également partante.
8. Un planning prévisionnel va être mis en place pour les 3 conseils d'école maternelle/élémentaire et pour les 3 commissions des menus.

Pour l'école maternelle, les dates de conseil d'école sont (dates reçues après l'AG):

1. Jeudi 15 novembre à 18h30
2. Mardi 19 mars à 18h30
3. Mardi 4 juin à 18h30

Pour l'école élémentaire, les dates de conseil d'école sont :

1. Vendredi 16 novembre à 20h
2. Vendredi 15 mars à 20h
3. Mardi 28 mai à 20h

La prochaine commission des menus aura lieu le lundi 24 septembre à 18h15. Géraldine FARJOT et Sandrine NOSJEAN y assisteront.

9. La Présidente souhaite renforcer les relations entre la LIPEG et la FCPE (proposition de réunion pour organiser ensemble la fête de l'école, communication plus importante,...).
10. La Présidente souhaite améliorer les échanges entre les Membres de la LIPEG en créant 3 réunions annuelles : une réunion après les élections afin de mieux connaître les Membres de la LIPEG, une deuxième réunion en janvier pour partager la galette, et une troisième réunion vers Pâques pour manger de bons chocolats. Soit le budget de la LIPEG sera utilisé, soit ce sera aux frais des Membres.

5 – Questions diverses/discussion

- Une parente présente à la réunion, Mme DELAET précise qu'il y a 30 élèves par classe de CP et 276 élèves en tout dans l'école élémentaire, et que c'est à partir de ce nombre d'élèves qu'on peut demander à ouvrir une classe supplémentaire. La Présidente de la LIPEG propose de se renseigner sur le sujet.
- Trois groupes *WhatsApp* vont être créés :
 - Un groupe incluant les Membres du bureau ;
 - Un groupe incluant les Membres de l'école élémentaire ;
 - Un groupe incluant les Membres de l'école maternelle.
- Les personnes présentes échangent sur la circulation trop rapide des voitures dans l'impasse devant l'école élémentaire le matin et le mercredi midi. Pour rappel, un panneau sens interdit est à l'entrée de l'impasse.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 23h09.

Le présent procès-verbal est signé par la Présidente et la Secrétaire de séance.

La Présidente
Sandrine NOSJEAN



la Vice-secrétaire
Maud GUILLEMAN

